



DESTINATAIRE

CROS AURÉLIEN / AZ LAB COMMUNICATION
36 AVENUE DE LA PARRINE HAUTE
46 100 FIGEAC
SIRET : 829 568 641 00023
829 568 641 RCS CAHORS

POUR VOIR CLAIRE
46034 LE BOURG

Facture N° 0340 - 21/08/2025

DÉSIGNATION	QTÉ/ HEURES	P.U. HT	TOTAL HT (NET À PAYER)
• ABONNEMENT MENSUEL POUR VOIR CLAIRE	12	50 €	50€/MOIS
ECHÉANCIER DES PAIEMENTS ANNUELS 2025 :			
JANVIER: 50 € HT NET À PAYER			
FÉVRIER : 50 € HT NET À PAYER			
MARS : : 50 € HT NET À PAYER			
AVRIL : 50 € HT NET À PAYER			
MAI : 50 € HT NET À PAYER			
JUIN : 50 € HT NET À PAYER			
JUILLET: 50 € HT NET À PAYER			
Août: 50 € HT NET À PAYER			
SEPTEMBRE: 50 € HT NET À PAYER			
OCTOBRE: 50 € HT NET À PAYER			
NOVEMBRE: 50 € HT NET À PAYER			
DECEMBRE: 50 € HT NET À PAYER			
CE TARIF INCLUT:			
HÉBERGEMENT WEB DÉDIÉ			
(1 SITE = 1 HÉBERGEMENT HAUTE PERFORMANCE)			
MAINTENANCE TECHNIQUE ET MISES À JOUR			
SAUVEGARDES RÉGULIÈRES			
SURVEILLANCE DE LA SÉCURITÉ			
RENOUVELLEMENT DU NOM DE DOMAINE			
TOUTES LES MISES À JOUR NÉCESSAIRES (CMS, EXTENSIONS...)			
SUPPORT TECHNIQUE 7/7			

MODES DE RÈGLEMENT :

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : AURÉLIEN CROS
AURÉLIEN CROS - 36 AVENUE DE LA PARRINE HAUTE 46100 FIGEAC

PAR VIREMENT AUX COORDONNÉES BANCAIRES SUIVANTES :

IBAN FR 83 2004 1010 1620 5981 9A03 797
BIC : PSSTFRPTOU - LA BANQUE POSTALE

TOTAL HT	600 €
ACCOMPTE À VERSER	
NET À PAYER	50€/MENSUEL

TVA NON APPLICABLE, ARTICLE 293B DU CGI

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :
FACTURE PAYABLE À 5 JOURS OUVRÉS DE LA LIVRAISON DES SUPPORTS CRÉÉS OU IMPRIMÉS . EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT, UNE PÉNALITÉ FIXÉE À 15 % DU MONTANT NET DE LA FACTURE, PAR MOIS DE RETARD ENTAMÉ, EST EXIGIBLE SANS RAPPEL LE JOUR SUIVANT LA DATE LIMITE DE RÈGLEMENT. AUCUN ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ. EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT, APPLICATION D'UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOURS DE 40 EUROS (ARTICLE D.441-6 DU CODE DU COMMERCE).



36 AVENUE DE LA
PARRINE HAUTE
46 100 FIGEAC



AZLAB31@GMAIL.COM



06 81 48 77 13



WWW.AZLAB.FR